

**Objet : Budget Primitif annexe assainissement 2021**

**EXPOSÉ**

Le Conseil Municipal, par délibération du 17 Décembre 2003, a décidé la création d'un budget annexe pour l'exploitation du service d'assainissement.

Le Budget Primitif 2021 du service assainissement de la Ville qui intègre, d'une part, les restes à réaliser et, d'autre part, les résultats reportés 2020, s'équilibre comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
• Section de fonctionnement	447 000.00 €	447 000.00 €
• Section d'investissement	835 800.00 €	835 800.00 €

**DECISION**

Il vous est proposé d'adopter le Budget Primitif 2021 du service assainissement.

Les propositions sont adoptées par 28 voix  
Abstentions : 4 (MM. BARON, GAUDIN,  
Mmes LEGRAIS-OZBERK, ORAIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant  
Au Marché Couvert, le 31 mars 2021

Le Maire

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210406-693-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-04-2021

Publication le : 06-04-2021

Le Maire,  
Alain HUNAUT

